© ineta_photos/stock.adobe.com

À PROPOS DE L'AUTEURE
Caroline Escartefigues est psychologue clinicienne, elle travaille à Hossegor au moyen de l'art-thérapie, de l'EMDR et d'autres méthodes psycho-énergétiques. Elle soutient son action de guérison par un travail d'écriture journalistique et a écrit un livre, *Le Petit Livre du silence et de la paix intérieure* (Larousse, 2018).

Depuis cette interview, selon l'annonce du gouvernement de la fin de l'obligation vaccinale anti-Covid et dans l'attente de la publication d'un décret, ou même d'une loi, les soignants et les pompiers non vaccinés sont toujours en attente d'être réintégrés.

Soignants suspendus : de l'obéissance servile à la désobéissance souveraine

Par Caroline Escartefigues

Alors que la France reste le dernier pays au monde à maintenir l'obligation vaccinale pour les soignants et les pompiers, plus de six cents jours ont passé… Suspendus mais pas licenciés, ces réfractaires n'ont touché ni salaire ni chômage, et n'ont eu pour longtemps aucun horizon pour une possible réintégration.

Selon le porte-parole du gouvernement, Olivier Véran, la majorité des soignants vaccinés étaient défavorables à la réintégration des non-vaccinés. Pour le ministre de la Santé, François Braun, il s'agissait à la fois d'un enjeu « *de sécurité sanitaire* » et « *d'un problème d'éthique* » vis-à-vis des soignants qui ont accepté de se faire vacciner et ont « *tenu la ligne*[1] ». Face à cette situation, véritable levier de contre-pouvoir, plus de 700 collectifs de citoyens se sont retrouvés autour d'un projet de société pour des réponses justes et proportionnées autour de la crise dite sanitaire. Bonne nouvelle : ces collectifs clament haut et fort que si nous avons collectivement une mentalité d'enfants victimes et obéissants pour ne pas avoir eu les moyens de dire « non », rien n'est perdu ! Nous ne sommes pas impuissants, ni dans notre vie ni dans celle de la collectivité. Bien au contraire… Rencontre avec Pierrick Thevenon, du collectif Libertad, dont le parcours met en lumière la tragédie des soignants suspendus.

Interview de Pierrick Thevenon du collectif Libertad

Propos recueillis par Caroline Escartefigues

« Cette époque est un fabuleux facteur d'éveil. Tout comme une opportunité pour un grand changement. »

nexus Flash-back : nous vous avons connu pompier en exercice, puis soumis à un conseil de discipline et enfin suspendu. Que s'est-il passé ?

Pierrick Thevenon : J'étais en effet pompier professionnel depuis dix ans quand, le dimanche 23 mai 2021, après avoir déposé une victime à l'hôpital, j'ai ressenti le besoin de partager avec des proches ce que j'avais vécu via une vidéo. Habituellement, je ne m'exprime pas par ce biais, mais mon intention à ce moment-là était de faire court et rapide. Comme c'était destiné à un cadre privé, je n'y ai pas mis la forme. Ce n'est que le lendemain qu'on m'a informé que la vidéo avait fuité pour se retrouver sur les réseaux sociaux. Très rapidement, elle a fait le buzz, jusqu'à être relayée par les chaînes nationales. Forcément, ma hiérarchie en a été informée. Il s'est ensuivi une procédure disciplinaire. Le conseil de discipline qui devait se dérouler le 22 septembre 2021 a été annulé, quelques jours auparavant. J'ai par la suite été informé d'une nouvelle procédure disciplinaire par une lettre où il m'était reproché « *le 18 juillet d'avoir participé à une émission web de La Une TV, chaîne web "anti-pass sanitaire" dans laquelle [j'étais] identifié comme le sapeur-pompier auteur de la vidéo du 23 mai* ». Comme me l'a confirmé mon avocat, cela pose un gros problème en matière de liberté d'expression !

Par la suite, vous avez été suspendu le 15 septembre 2021 ?

En effet, il n'y a pas eu de mesure conservatoire. J'ai donc pu retourner travailler dès le lendemain de ladite vidéo… Parallèlement, je me suis mis en grève le 9 août 2021. Plusieurs syndicats de pompiers ont en effet posé ce préavis de grève avant tout pour protéger les pompiers contre la loi sur la gestion de la crise sanitaire du 5 août 2021, validée par le Conseil constitutionnel, qui était appliquée au sein de notre profession depuis le 9 août. Pour des raisons qui me sont propres, notamment de gros doutes sur l'efficacité et la non-nocivité des injections, j'ai refusé dès le départ l'obligation vaccinale. J'ai donc été suspendu de mes deux statuts de sapeur-pompier professionnel et volontaire le 15 septembre 2021, comme 300 000 soignants[2] en France à cette époque. Pour le moment, en ce qui concerne les soignants suspendus, la seule chose que l'on sait, c'est qu'en plus du reste, ils n'ont pas le droit à une visibilité médiatique ! Trop peu de gens sont au courant… Fabien Moine a réalisé un documentaire sur ce sujet qui s'intitule *Suspendus… Des soignants entre deux mondes*[3]. Quand et comment va-t-on s'en sortir ? L'avenir est très incertain. Pour ma part, j'ai appris à vivre au jour le jour.

Qu'a entraîné la suspension ?

Cette invention juridique implique de ne plus cotiser, de ne pas être rémunéré et de ne pas avoir droit à des congés payés. C'est totalement inédit, et en contradiction avec le droit français et international en matière de droit d'accès au travail et de droit fondamental à préserver l'intégrité de son corps ! Pour faire face à cela avec le syndicat SUD, nous avons déposé une requête en urgence auprès de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Le 15 septembre 2021, il nous a été répondu que le caractère d'urgence était rejeté, mais que nous pouvions effectuer une requête en fond. C'est ce que nous avons fait. Nous nous attendions à trois scénarios : le rejet, le recours à la Grande Chambre de la CEDH, ou nous entendre dire que la cour n'était pas compétente. Eh bien, le 6 octobre 2022, nous avons appris que notre plainte était rejetée au motif que nous n'avions pas utilisé toutes les voies de recours auprès de la justice française.

Être mis à pied pour des propos tenus en privé, c'est inédit… Que dénonciez-vous dans cette vidéo ?

J'y évoquais quelques interventions post-vaccination qui ont commencé à me faire douter. Sans que, n'étant pas médecin, je puisse tirer des conclusions. J'ai eu aussi des échanges avec du personnel soignant qui n'ont fait qu'entretenir ces doutes. Désormais, n'étant plus autorisé à travailler, il m'est difficile d'échanger sur la réalité du terrain.
Souvenons-nous que l'on nous présentait la vaccination contre la Covid-19 comme un moyen de protéger nos proches et de contrer la propagation de l'épidémie ; or, Pfizer n'a jamais caché que son vaccin anti-Covid avait été évalué sur sa capacité à combattre les formes graves de la maladie, mais pas sur sa capacité à lutter contre la transmission[4], mais on nous a menti par omission.

Durant cette épopée, vous avez monté avec le collectif Libertad la chaîne TV Libertad. Est-ce antinomique avec le statut de fonctionnaire qui implique un devoir de réserve ?

L'erreur au sujet de ma vidéo, c'est que mes propos ont été tenus dans le cadre de ma mission de fonctionnaire, je peux donc comprendre que ma hiérarchie ait souhaité me convoquer en conseil de discipline. Cependant, je distingue bien le fonctionnaire, qui est un agent public, de l'individu qui a des engagements citoyens en qualité d'élu municipal. Je ne vois pas pourquoi être ou avoir été fonctionnaire m'empêcherait de m'impliquer dans un engagement de politique locale et de réinformation !

Comment interagissez-vous en qualité d'élu et de citoyen ?

Je suis élu dans les monts du Lyonnais à Saint-Symphorien-sur-Coise. Mais c'est en mon nom que j'interviens, en aucun cas au nom de la liste municipale sur laquelle je suis inscrit. Avant cette vidéo, je m'intéressais déjà depuis quelques années à ce qui se passe de près ou de loin en politique, aux échelles locale et mondiale. Depuis, mon but est de comprendre l'ampleur des décisions politiques qui parfois nous dépassent, et qui ne vont pas toujours dans le sens du bien commun. Récemment, un colloque s'est tenu sur l'histoire, les enjeux et la réalité de la corruption, son compte rendu est très éclairant[5].
Si je n'ai pas été tant paralysé par la narration officielle, c'est parce que je me suis investi depuis 2020 dans le collectif Libertad, qui s'est penché sur des questions touchant les plus vulnérables, notamment celle du port du masque imposé aux enfants. Au même moment, de nombreux collectifs se sont montés partout en France en septembre 2020. À l'échelle locale, cela nous a permis de prendre conscience que nous étions bien plus nombreux que ce que nous pensions.

L'intention de départ du collectif Libertad résidait-elle aussi dans la création d'un autre récit ?

Chronologiquement, le 23 mars 2020, un décret a encadré la prescription de l'hydroxychloroquine, empêchant les médecins de la prescrire contre la Covid. Par la suite, la demande de recommandation temporaire d'utilisation de l'ivermectine a été refusée par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), puis c'est l'accès aux soins qui a été restreint par le pass sanitaire. Les autorités, qui justifiaient ces mesures au nom de la science, n'appuient pas leurs prises de décision sur des données scientifiques. Comme le démontre très bien Vincent Pavan dans son intervention au colloque de Lisbonne sur les corruptions mathématique et épidémiologique, les prédictions délirantes de Neil Ferguson qui ont justifié les confinements ne se sont jamais réalisées[6].
D'ailleurs, faut-il rappeler que les décisions du Conseil scientifique ont été prises sous le couvert du secret-défense ? Tout est confidentiel ! Ce qui est étrange, c'est que nous sommes totalement sur une inversion des valeurs. Par exemple, au sujet du port du masque pour la population générale : est-ce qu'il y a de la science ? Quelles sont les études qui ont abondé dans le sens de l'intérêt de masquer des personnes en bonne santé ? Y a-t-il aussi de la science sur les confinements et le couvre-feu ? Quelle étude dit qu'il vaut mieux faire un couvre-feu à 19 heures ou 21 heures ? Nous n'avons aucun élément scientifique probant et digne de ce nom qui permette d'appuyer cela.

Cet été, alors que la France brûlait et que 7 300 pompiers étaient suspendus, on a fait venir des pompiers étrangers non vaccinés. Derrière le pass, où est la science ?

Cet été, alors que la France brûlait et que 7 300 pompiers étaient suspendus[7], on a fait venir des pompiers étrangers non vaccinés[8]. Derrière le pass, où est la science ? Je précise que la mise en œuvre du pass a été évaluée à 60 millions d'euros par mois pour les hôpitaux[9]…
De plus, la distanciation sociale et tout ce qui s'est ensuivi ont engendré de l'isolement et de la dépression.

© mobilise248/stock.adobe.com

Les chiffres du seul hôpital Robert-Debré à Paris indiquent que les tentatives de suicide des enfants de moins de 15 ans ont quadruplé entre juillet-août 2019 et mars-avril 2021[10].
Ce qui continue à me laisser perplexe est pourquoi la plupart des gens ont obéi… Cela renvoie à l'expérience de Milgram[11], à l'ingénierie sociale[12], aux mécanismes qui nous font tendre vers le conformisme[13], et à la fabrique du consentement[14]. En arrière-fond de cette crise, nous assistons à des méthodes de manipulation psychologique où la science est exploitée contre la science[15].

Le point positif de tout ça, c'est que même s'il y a de la division, est en train d'émerger un noyau dur de personnes – peut-être des millions, c'est difficile à estimer – qui reprennent leur vie en main.

La désobéissance civile, inscrite dans l'article 2 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen comme un « *droit moral à résister à l'oppression* », a donc porté ses fruits ?

Ce qui m'anime, c'est le monde que je vais laisser à nos enfants. Je ne sais pas exactement où cela va nous mener ; cela dépend bien sûr de l'adhésion du plus grand nombre… Tenir un rapport de force peut fonctionner. En novembre 2021, à la Martinique, pour faire face au refus massif d'injection des soignants, Benjamin Garel, à l'époque directeur du CHU, a décidé que tous les personnels soignants pourraient travailler, quel que soit leur statut vaccinal, en précisant que les personnels en situation de non-conformité étaient invités à réaliser un test pour s'assurer qu'ils n'étaient pas contaminés.
On essaye de nous faire croire que désobéir, c'est être un mauvais citoyen et ne pas respecter l'autre. Soit tu obéis, soit tu es un complotiste, un antivax ! Or, ce qui devrait s'imposer, c'est le vivre ensemble d'une manière désolidarisée du pouvoir si ses diktats sont iniques. Et ils le sont, parce qu'ils deviennent totalitaires en s'immisçant dans la vie privée. Le point positif de tout ça, c'est que même s'il y a de la division, est en train d'émerger un noyau dur de personnes – peut-être des millions, c'est difficile à estimer – qui reprennent leur vie en main. Des gens qui sont prêts à décrocher les chaînes qui les rattachent à un système auquel ils ne souhaitent plus adhérer. Il y a déjà une minorité active qui ne reviendra pas en arrière. Après, pour les autres, il n'y a pas eu de consentement actif, c'est la force qui a été utilisée, notamment le chantage. Allons vers moins d'asservissement, voilà l'intention de TV Libertad dans tout ce processus de déconditionnement !

Quelle organisation sociale vous semble la plus viable pour aller vers cette émancipation ?

Sans organisation pyramidale, on peut y arriver. La crise de la Covid-19 montre que les citoyens peuvent se gérer et qu'il n'est pas forcément nécessaire qu'on leur dicte ce qu'ils doivent faire du matin au soir : comment il faut manger, à qui il faut faire un bisou, à quel moment il faut rentrer à la maison, et désormais qui a le droit de travailler ! Nous sommes capables de nous interroger, de nous autogérer et de prendre des décisions, d'échanger des opinions et des avis dans l'intérêt de tous. Des citoyens libres et souverains sont capables, avec une bonne organisation, de réfléchir et de concevoir une multitude de projets en lien avec leur quotidien. Il faut certainement des organisations qui mettent en commun les décisions locales à l'échelle globale. C'est l'intention des collectifs et cela ne peut se faire que dans une gouvernance horizontale ; elle est dite « holacratique[16] ».
Mais au-delà de ça, la crise de la Covid-19 a montré que nous sommes capables de lire, d'étudier et de créer dans une intention qui vise le bien commun ! C'est ainsi que se forge l'esprit critique. Cela ne fait pas de nous des scientifiques ni des médecins, mais cela nous a permis de comprendre par exemple ce qu'est l'ARN messager, de comprendre pourquoi cela est potentiellement contesté ou plébiscité.
Pour faire face, les collectifs se sont réunis sous la houlette d'une association – Les Collectifs unis. Son site dénombre 150 collectifs et permet à tout un chacun de les rejoindre pour se fédérer et rompre le silence[17]. Parmi eux, certains ont monté un syndicat : le Syndicat Liberté Santé qui fait un travail considérable avec des avocats pour défendre les soignants et toutes autres corporations suspendus[18]. Fort heureusement, le discours politique n'emporte pas tout sur son passage.

De nombreuses actions prétendument engagées pour le bien de tous, n'étaient que le faux nez d'opérations de manipulation d'une gouvernance qui s'autorisait toutes les libertés. Celle du port du masque obligatoire pour protéger les autres…

Tout comme la liberté de suspendre les soignants non vaccinés pour des raisons prétendument éthiques ; où est l'éthique ? Finalement, l'éthique est très reliée à la spiritualité, mais chacun a la sienne… la liberté d'esprit permet de sortir de la matrice qui nous est proposée ; éventuellement de désobéir. Pour ma part, en refusant l'injection, mon salaire a été suspendu et, pour le moment, j'ai perdu mon travail. Mais je n'ai pas peur. Je vois tout ce que j'ai à gagner, je suis capable de me réinventer. La spiritualité aide à sortir du matérialisme pur. Je suis autre chose que mon attachement à un emploi et à ma maison… Il faut avoir assez de force d'âme pour savoir se réinventer sans se laisser enfermer par des étiquettes !
Cette époque est un fabuleux facteur d'éveil. Tout comme une opportunité pour un grand changement.

600 JOURS DE SUSPENSION

Pierrick Thevenon a publié le 15 janvier 2023, sur sa page Facebook, le quiz suivant :
En ce jour anniversaire particulier, je vous propose de faire ce petit quiz pour vous-même et, surtout, de le partager avec les gens de votre entourage. L'information doit tourner, faisons tous notre mission de colibri !
Savez-vous que…
1)… le personnel suspendu (soignants, pompiers, administratifs) est toujours suspendu depuis le 15/09/2021 ?
2)… la suspension signifie : absence de salaire (0 €) + interdiction de travailler ailleurs + pas de chômage + pas de cotisation à la retraite ?
3)… aucune faute professionnelle, dans le Code du travail, n'a pour conséquence une punition de telle ampleur ?
4)… la France est le dernier pays AU MONDE à conserver le personnel suspendu ?
5)… en été 2022, les forêts françaises brûlaient et nos pompiers non vaccinés ne pouvaient pas intervenir ? Le gouvernement a fait venir des pompiers de l'étranger… pompiers non soumis à la vaccination dans leur pays (et donc pas obligatoirement vaccinés) ?
6)… dans les hôpitaux, les soignants vaccinés et qui ont la Covid vont travailler… alors que les soignants non vaccinés et qui ne sont pas malades ne peuvent pas travailler ?
7)… le gouvernement français est en train de dépouiller des pays comme le Maroc ou la Tunisie de leurs soignants en les faisant venir en France, alors qu'il garde suspendus les soignants non vaccinés.
8)… les médias *mainstream* ne mentionnent jamais la situation du personnel suspendu ?
9)… l'injection ne protège pas de la maladie, et on contraint certaines professions à se faire injecter (même les administratifs dans leur bureau à l'hôpital, même les soignants qui font de la visioconsultation) ?
10)… la loi du 5 août 2021 contraint aussi les soignants en libéral à ne plus travailler et les amendes encourues vont jusqu'à 6 mois de prison ferme ?

RÉSULTAT DU QUIZ : SI VOUS AVEZ 10 « OUI », BRAVO, VOUS ÊTES BIEN INFORMÉS !

© sdecoret/stock.adobe.com

Notes

1. [https://www.rtl.fr/actu/politique/invite-rtl-soignants-non-vaccines-il-y-a-un-probleme-d-ethique-a-les-reintegrer-explique-francois-braun-7900207902].
2. [https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/le-choix-franceinfo/fin-de-sursis-sur-l-obligation-vaccinale-pour-300-000-soignants-recalcitrants-je-suis-en-train-de-chercher-du-travail-en-usine_4755931.html].
3. [https://soignants-suspendus.fr].
4. [https://www.fda.gov/news-events/press-announcements/fda-takes-key-action-fight-against-covid-19-issuing-emergency-use-authorization-first-covid-19].
5. Conférence d'Ariane Bilheran à Lisbonne, dans le cadre du congrès franco-portugais « Corruption et fraude dans la crise COVID depuis 2020 », avec Virginie de Araujo-Recchia, Pierre Chaillot, Emmanuelle Darles, Slobodan Despot, Jean-Dominique Michel, Vincent Pavan, Olivier Soulier. Ce congrès a été reproduit dans les environs de Marseille le 24 septembre 2022, avec la participation additionnelle de Laurent Mucchielli et de Mehdi Belhaj Kacem [https://www.youtube.com/watch?v=DJIQfQaQwRw].
6. [https://www.youtube.com/watch?v=5QeWlci-2Cs], 00:25:00.
7. [https://www.lelibrepenseur.org/7000-sapeurs-pompiers-volontaires-suspendus-et-300-professionnels-a-cause-de-lobligation-vaccinale/].
8. [https://www.tf1info.fr/societe/incendies-des-pompiers-etrangers-non-vaccines-contre-le-covid-19-envoyes-en-renfort-en-france-2229647.html].
9. [https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/pass-sanitaire/le-controle-du-pass-sanitaire-a-l-hopital-va-couter-60-millions-d-euros-par-mois-selon-une-estimation-de-la-federation-hospitaliere-de-france_4712009.html].
10. [https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/confinement/desintox-non-les-jeunes-ne-se-suicident-pas-quatre-fois-plus-quavant-la-pandemie_4846727.html].
11. [http://www.psychomedia.qc.ca/psychologie/2017-03-14/replication-experience-de-milgram].
12. [https://qactus.fr/2020/12/10/q-videos-ema-krusi-covid-19-et-ingenierie-sociale/].
13. [http://www.psychomedia.qc.ca/psychologie/2016-07-22/conformisme-experience-de-asch].
14. [https://www.lhed.fr/files/PDF/Articles%20et%20Textes%20Choisis/La%20démocratie/ Edward_Bernays_la_fabrique_du_consentement.pdf].
15. [https://www.youtube.com/watch?v=2t_aLAMMI94].
16. [https://www.collectif-libertad.fr/lives-replays?pgid=l59f5q89-752fffc8e6ee-4535-a613-5ba292ade59a].
17. [https://les-collectifs-unis.info].
18. [https://www.syndicat-liberte-sante.com].